



Syndicat National **Force Ouvrière**  
des Finances Publiques  
Section de la Haute Marne

*Cité administrative*  
89 rue Victoire de la Marne  
52000 CHAUMONT  
*Bureau 219-2ème étage*  
[fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip52@dgfip.finances.gouv.fr)  
**03.25.30.23.46**

## GT CHS-CT du 16 mars 2020 : Coronavirus

Ce GT se réunit à la demande de FO.

La directrice explique que la programmation de ce GT se déroule dans un contexte complètement différent. Car l'évolution depuis jeudi est très rapide.

Aujourd'hui un nouveau recensement a été fait des personnes au pathologie particulière les rendant fragiles afin qu'ils soient renvoyés chez eux. Elle rappelle que la DGFIP garde un rôle prioritaire en période de crise économique comme aujourd'hui. Le télétravail reste limité au regard du nombre de PC portables détenus par la direction actuellement, les PC des agents placés sur des missions non prioritaires ont été réquisitionnés. La directrice précise que si la France passe en confinement total, seuls les agents travaillant sur des missions prioritaires et non empêchés (empêchés : parents enfants moins de 16 ans et/ou personnes fragiles) travailleront.

Le médecin de prévention insiste sur les mesures dites barrière :

- se laver les mains
- distance de 1 m
- pas de poignet de mains ni embrassades
- limiter les déplacements

**Étant détachée à 20 % en hospitalier, Mme Robin demande aux agents de privilégier le contact par mail:  
[Veronique.Robin@finances.gouv.fr](mailto:Veronique.Robin@finances.gouv.fr)**

---

QUESTIONS	REPOSES
<p>Des mission prioritaires sont évoquées par la DG, missions impactant principalement les trésoreries, paierie, SIE et la comptabilité état.            Pour les services réduits à un effectif plus que minimum, comment vont pouvoir être effectuées ces missions ?            Conditions de travail, sécurité ?</p>	<p>La mutualisation sera de mise dès que le recensement complet sera achevé. Les trésoreries et paierie pourront s'entraider et si de grosses difficultés, il conviendra de gérer après coup. L'EDR pourra également apporter son renfort.            La responsabilité pécuniaire du comptable sera assouplie dans cette période de crise où les paiements seront effectués en masse. Les SIE pourront avoir le soutien du PUC voire de la Direction des Affaires Juridiques.            La comptabilité Etat fait partie en effet des services clés. Les services comptables des SIP, SIE et SPF devront fonctionner.            La directrice précise que tout est en attente d'une nouvelle communication du président prévu ce soir.</p>
<p>Concernant les agents des SIP, SPFE, CDIF, PUC, BCR, PRS, les services de direction, huissier, est ce qu'il y a un service minimum ? Si oui, de quelle manière les chefs de service vont déterminer les agents devant rester impérativement ?</p>	<p>Le seul service minimum est le maintien de l'activité comptable en priorité sinon les agents rentrent à leur domicile.</p>

Le maintien de l'accueil est prévu pour les trésoreries hospitalières par la DG. Pourquoi ? En Haut Marne nos trésoreries se sont pas situées au sein d'établissements hospitaliers et leur ouverture n'est pas nécessaire. D'autant plus qu'il faudra traiter les priorités que sont la BDF, la DDR3, les chèques à traiter et les dépenses dans un contexte d'effectif réduit.	La direction répond que seules les trésoreries hospitalières installées au sein des établissements hospitaliers doivent continuer à ouvrir leur accueil au public. En Haute-Marne les trésoreries concernées ferment donc leur accueil.
FO demande que l'accueil soit purement et simplement supprimé car cette mission ne relève plus des missions indispensables en période de crise.	La direction répond que tous les accueils sont fermés au public, l'accueil sera fera exclusivement via téléphone ou mail. Une communication est affichée sur les postes des CFP.
FO demande comment va s'effectuer l'accueil à la cité administrative de Chaumont notamment en présence d'un agent de la DDFIP et d'un service civique ?	Les services civiques et vacataires ont été renvoyés chez eux. Concernant l'accueil de la cité, la préfecture était encore ouverte ce matin. L'agent en charge de l'accueil reste « serein ». Le directeur adjoint est allé à sa rencontre ce matin.
FO rappelle que le télétravail et la garde d'enfant sont incompatibles et demande à la direction de placer en Autorisations d'Absence tous les agents souhaitant bénéficier des AA circonstances particulières.	La direction est consciente de ce problème et place en AA tous les agents parents d'enfants de moins de 16 ans sauf si les agents expriment le souhait de télétravailler. La direction précise qu'elle est consciente qu'en présence d'enfants, le travail sera moindre.
En l'absence de RIA sur Chaumont, peut on envisager l'attribution de tickets restaurants aux agents ?	La secrétaire animatrice en prend note et transfère la demande au Secrétariat Général en charge de l'Action sociale.
FO demande le report de la 2nde convocation du CTL prévu demain ainsi que du CDAS prévu le 20 mars.	La directrice acquiesce.

### Les représentants FO Finances Haute-Marne

**Titulaires Laure Alentado- Céline Lefèvre- Rachel Sugneau -Matthieu Testart - Guy Zimmerlin**